

Vérification des comptes de l'Association des amis du Musée régional de la Sagne

Madame, Monsieur

En date du 2 avril 2025, M. Blaise Oesch et M. Jean-Daniel Treyvaud avons procédé à la vérification des comptes de l'Association des amis du Musée Régional de la Sagne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

A cette occasion, M. Jacques-Alain Vuille, trésorier de l'Association nous a présenté les documents nécessaires à cette vérification, à savoir :

- Le livre des écritures (caisse et banque)
- Le classeur des factures, des quittances et des justificatifs de paiements.

Après avoir procédé au contrôle des reports des soldes « caisse et banque » au 1^{er} janvier 2024, nous avons examiné par sondage diverses factures, quittances, pièces de caisse, ordres de paiements, relevés bancaires et vérifié le solde de la caisse.

Ceci nous permet de confirmer l'exactitudes des comptes et la bonne tenue de la comptabilité.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat et du patrimoine de l'Association des amis du Musée régional de la Sagne. Pour l'exercice 2024, le total des dépenses se monte à CHF 23'552.75, alors que les recettes atteignent CHF 26'052.68, soit un excédent de recettes de CHF 2'499.93, ce qui porte le capital de l'Association à CHF 25'942.43 au 31 décembre 2024.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels 2024 et d'en donner décharge au trésorier et au Comité, avec remerciements pour le travail accompli.

Ainsi fait à la Sagne le 2 avril 2025.

Les vérificateurs :

Blaise Oesch



Jean-Daniel Treyvaud

